



Lettre d'Information Nationale N°22 - 15 décembre 2008

Représentant du C.A :

Dr Gilbert LECLERCQ du SAMU 93
 Email : gilbert.leclercq@avc.aphp.fr
 Pro : 01 48 96 44 55

Membres commission :

Provence Alpes Cote d'Azur Languedoc Roussillon et Corse :

Patrice BEAUVILAIN du SAMU 13
 Email : pat13samu@yahoo.fr
 Pro : 06 0184 58 05

Alsace, Lorraine et Champagne

Ardennes :

David BOOS du SAMU 68
 Email : BOOSD@ch-mulhouse.fr
 Gsm : 06 10 81 83 98

Pays de Loire, Bretagne et Basse Normandie :

Soizic CHANTEPIE du SAMU 35
 Email : schantepie2000@yahoo.fr
 Pro : 02 99 59 16 16

Picardie, Nord Pas de Calais,

Basse Normandie et Haute Normandie :

Philippe DECAGNY du SAMU 80
 Email : phdecagny@aol.com
 Gsm : 06 77 27 28 38

Aquitaine, Poitou Charente :

Christine GOURDON du SAMU 33
 Email : christine.gourdon@chu-bordeaux.fr
 Pro : 05 56 96 70 70

Bourgogne, Rhône Alpes et

Auvergne :

Jacques LOISY du SAMU 21
 Email : jacques.loisy@chu-dijon.fr
 Pro : 03 80 40 28 29

Midî Pyrénées et Languedoc

Roussillon :

Richard LOZE du SAMU 31
 Email : loze.r@chu-toulouse.fr
 Gsm : 06 11 23 55 00

Poitou Charente, Centre et

Limousin :

Didier MAGNOU du SAMU 86
 Email : didier.magnou@voila.fr
 Fixe : 05 49 61 19 17

Ile de France et DOM - TOM :

Patrick MOREAU du SAMU 75
 Email : patrick.parm@orange.fr
 Gsm : 06 64 85 59 48

Franche Comté et Rhône Alpes :

Raphael PERRET du SAMU 25
 Email : perretraphael@free.fr
 Gsm : 06 70 80 13 28

Bonjour à toutes et à tous,

Le 5 décembre 2008 la CPSDF, composée du Dr Gilbert LECLERCQ, de Patrice BEAUVILAIN et de Patrick MOREAU, a rencontré au Ministère de la Santé :

Madame Annie PODEUR	Directrice de la DHOS
Madame Christine D'AUTUME	Chef de service
Madame Patricia RUCARD	Bureau personnel statut
Monsieur Mario MILLAN	Bureau personnel emploi et formation
Monsieur Arnault ABEL	Bureau organisation AMU

Cette réunion fait suite aux actions que la CPSDF a initiées et que chacun d'entre vous avez menées avec persévérance.

Nous avons présenté les trois champs de revendication :

- La reconnaissance professionnelle et statutaire
- La formation initiale et un diplôme
- La formation continue

Vous prendrez connaissance du relevé de décision que la DHOS c'est engagée à produire à notre demande dès que possible.

Ce texte reflète la prise en compte de ce que depuis de longues années les PARM souhaitent, néanmoins tout n'est pas conclu et nous devons maintenir pendant les mois qui viennent le même niveau d'investissement et de mobilisation.

La reconnaissance professionnelle et statutaire

La volonté politique de proposer la modification statutaire du métier de PARM en catégorie B administrative semble acquise.

Madame Annie PODEUR déclare que le ministère inclut cette revendication statutaire des PARM dans le chantier de refonte de la catégorie B administrative des trois titres de la fonction publique (d'état, territoriale et hospitalière) qui doit se mettre en place durant le second trimestre 2009, le terme de ces travaux est prévu pour début 2010.

Nous voilà prévenu, c'est en 2010 que nous verrons les rémunérations modifiées.

Pourquoi attendre encore ?



Lettre d'Information Nationale N°22 - 15 décembre 2008

Représentant du C.A :

Dr Gilbert LECLERCQ du SAMU 93
Email : gilbert.leclercq@avc.aphp.fr
Pro : 01 48 96 44 55

Membres commission :

Provence Alpes Cote d'Azur

Languedoc Roussillon et Corse :

Patrice BEAUVILAIN du SAMU 13

Email : pat13samu@yahoo.fr

Pro : 06 01 84 58 05

Alsace, Lorraine et Champagne

Ardennes :

David BOOS du SAMU 68

Email : BOOSD@ch-mulhouse.fr

Gsm : 06 10 81 83 98

Pays de Loire, Bretagne et Basse

Normandie :

Soizic CHANTEPIE du SAMU 35

Email : schantepie2000@yahoo.fr

Pro : 02 99 59 16 16

Picardie, Nord Pas de Calais,

Basse Normandie et Haute

Normandie :

Philippe DECAGNY du SAMU 80

Email : phdecagny@aol.com

Gsm : 06 77 27 28 38

Aquitaine, Poitou Charente :

Christine GOURDON du SAMU 33

Email : christine.gourdon@chu-bordeaux.fr

Pro : 05 56 96 70 70

Bourgogne, Rhône Alpes et

Auvergne :

Jacques LOISY du SAMU 21

Email : jacques.loisy@chu-dijon.fr

Pro : 03 80 40 28 29

Midi Pyrénées et Languedoc

Roussillon :

Richard LOZE du SAMU 31

Email : loze.r@chu-toulouse.fr

Gsm : 06 11 23 55 00

Poitou Charente, Centre et

Limousin :

Didier MAGNOU du SAMU 86

Email : didier.magnou@voila.fr

Fixe : 05 49 61 19 17

Ile de France et DOM - TOM :

Patrick MOREAU du SAMU 75

Email : patrick.parm@orange.fr

Gsm : 06 64 85 59 48

Franche Comté et Rhône Alpes :

Raphael PERRET du SAMU 25

Email : perretraphael@free.fr

Gsm : 06 70 80 13 28

Nous sommes dans une situation complexe, car les organisations syndicales qui sont seules habilitées à négocier cette modification profonde de la fonction publique, ne devraient pas prendre le risque de nous conduire vers une autre voie.

La CPSDF a sollicité d'être invitée lors des réunions de concertation concernant notre métier qui vont précéder la négociation statutaire.

La CPSDF a été entendue sur le fait que ces réunions doivent rassembler l'ensemble des protagonistes du dossier PARM.

La formation initiale et un diplôme

La formation initiale : notre demande est claire, la réponse trop éloignée, mais la priorité est bien avant tout la reconnaissance statutaire.

Les arguments qui freinent la mise en œuvre d'un diplôme est de toute évidence le public trop restreint que cela représente, la DHOS y préfère la transformation de la FAE avec en aval le recrutement de personnel possédant une culture générale de type SMS.

La formation initiale en alternance : Elle devrait s'organiser autour d'une politique de développement de PARM tuteur de formation au sein du SAMU - Centre 15 recruteur, soutenue par une politique régionale ou inter régionale de mise en œuvre de la nouvelle FAE, avec la rédaction d'une charte nationale du contenu de la formation dont l'ANCESU pourrait avoir le pilotage.

La formation continue : Notre souhait de parfaire et accroître nos compétences est apprécié, il correspond à une exigence prise en compte dans le cadre de la loi de la formation tout au long de la vie.

La région devrait être le noyau de prédilection de son application, ainsi permettre au SAMU - Centre 15 qui emploie peu de PARM qu'il bénéficie d'une souplesse de gestion des actions de formations destinées aux PARM.

La CPSDF a entrepris un travail de réflexion sur le développement et déroulement de carrière qu'elle a abordé durant cette réunion.

L'organisation de la carrière, prenant en compte les caractéristiques et les nouveautés mises en place par certains SAMU - Centre 15 comme les fonctions de : tuteurs de formation, de logistiques particulières, des moyens de transmission, du réseau informatique, de bibliographie et archives et de la supervision ou coordination du CRR.



Lettre d'Information Nationale N°22 - 15 décembre 2008

Représentant du C.A :

Dr Gilbert LECLERCQ du SAMU 93
Email : gilbert.leclercq@avc.aphp.fr
Pro : 01 48 96 44 55

Membres commission :

Provence Alpes Cote d'Azur

Languedoc Roussillon et Corse :

Patrice BEAUVILAIN du SAMU 13

Email : pat13samu@yahoo.fr

Pro : 06 0184 58 05

Alsace, Lorraine et Champagne

Ardennes :

David BOOS du SAMU 68

Email : BOOSD@ch-mulhouse.fr

Gsm : 06 10 81 83 98

Pays de Loire, Bretagne et Basse

Normandie :

Soizic CHANTEPIE du SAMU 35

Email : schantepie2000@yahoo.fr

Pro : 02 99 59 16 16

Picardie, Nord Pas de Calais,

Basse Normandie et Haute

Normandie :

Philippe DECAGNY du SAMU 80

Email : phdecagny@aol.com

Gsm : 06 77 27 28 38

Aquitaine, Poitou Charente :

Christine GOURDON du SAMU 33

Email : christine.gourdon@chu-bordeaux.fr

Pro : 05 56 96 70 70

Bourgogne, Rhône Alpes et

Auvergne :

Jacques LOISY du SAMU 21

Email : jacques.loisy@chu-dijon.fr

Pro : 03 80 40 28 29

Midi Pyrénées et Languedoc

Roussillon :

Richard LOZE du SAMU 31

Email : loze.r@chu-toulouse.fr

Gsm : 06 11 23 55 00

Poitou Charente, Centre et

Limousin :

Didier MAGNOU du SAMU 86

Email : didier.magnou@voila.fr

Fixe : 05 49 61 19 17

Ile de France et DOM - TOM:

Patrick MOREAU du SAMU 75

Email : patrick.parm@orange.fr

Gsm : 06 64 85 59 48

Franche Comté et Rhône Alpes :

Raphael PERRET du SAMU 25

Email : perretraphael@free.fr

Gsm : 06 70 80 13 28

Mais aussi, de donner la possibilité aux PARM d'accéder à la fonction d'encadrement de l'équipe PARM après une formation d'encadrement et de management similaire à celle des cadres de santé.

Malgré tout, c'est l'ensemble des PARM qui devront prendre conscience de ces réalités.

Le rôle de la CPSDF est de rassembler et d'offrir une cohérence pour promouvoir notre métier.

Les PARM, s'ils ne sont pas dans la disposition d'attendre, pourraient s'ils sont motivés et nombreux, décider de mettre en œuvre un mouvement national. Ce, à condition d'obtenir le soutien, le relais et la prise en charge par les organisations syndicales d'une action.

La CPSDF